

La plateforme de compostage de Peri part à la poubelle

Les travaux étaient presque terminés sur le site programmé pour accueillir les déchets verts de la Capa. Mais le projet vient d'être brutalement abandonné face, notamment, à l'opposition de la municipalité de Carbuccia



Les travaux de terrassement ont débuté il y a trois semaines. Le pont-bascule est également sorti de terre. Mais le projet final ne verra pas le jour.



Sur le terrain situé en contrebas de la voie ferrée, dans la plaine de Peri, les engins de chantier sont à l'arrêt. Face à l'opposition voisine, le maire de la commune a décidé de stopper les projets.

Les engins de chantiers semblent abandonnés sur le terrain vague. Le terrassement est quasiment achevé. Mais le projet n'ira pas plus loin.

Situé en contrebas de la voie ferrée, dans la plaine de Peri, le terrain qui devait accueillir la plateforme de compostage de déchets verts de la Capa est désormais une friche sans vie. La raison ? Une opposition politique, presque une querelle de clochers.

Retour sur la genèse d'un projet qui risque de ne jamais voir le jour.

FERMETURE DE BALEONE, SOLUTION TRANSITOIRE À PERI

Le 28 février dernier, la station de compostage située sur le site de la pépinière de Baleone ferme ses portes. Les déchets verts de la Capa qui y sont traités par tonnes reviennent donc dans le cercle vicieux et polluant de l'éco-buage. Le Syvade lance alors un marché pour une solution alternative, remporté par la société SLTP. "À partir de ce moment, nous avons prospecté dans la région pour trouver un terrain qui ré-

ponde au cahier des charges", explique Dominique Marcelli, gérant de SLTP.

Le contact avec Xavier Lacombe, maire de Peri, est établi. Rapidement, une parcelle privée de la commune est identifiée comme une zone exploitable. "En plus du maire de Peri, les services de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) nous suivent et valident notre projet", explique Dominique Marcelli. SLTP devient opérateur de la structure. Par ses caractéristiques, le projet est simplement soumis à un régime déclaratif et ne nécessite pas d'enquête publique. "La Dreal nous a fait parvenir un récépissé de déclaration. Nous avons donc démarré les travaux", détaille la gérante. De son côté, Xavier Lacombe, joint hier, ne souhaite pas s'exprimer. "Je dirai ce que j'ai à dire en temps voulu", se contente-t-il de déclarer, sans parvenir à masquer une certaine forme de désapaisement.

OPPOSITION DE LA MAIRIE DE CARBUCCIA

Alors que le terrassement, entamé il y a environ trois se-

maines, touche à sa fin, l'opposition venue de la municipalité voisine s'élève. La future plateforme de compostage est en effet située à la limite de la commune de Carbuccia.

"Nous nous sommes élevés contre ce projet dès que nous en avons eu connaissance", prévient Pierre-François Bellini, maire de Carbuccia. Mais nous avons été mis devant le fait accompli, quand les travaux avaient été déjà bien avancés. Nous ne sommes pas foncièrement contre, mais nous aurions aimé être associés à une concertation. "D'autant plus que sa commune porte, de son côté, un projet immobilier à proximité du site en question. "Il s'agit de logements communautaires destinés à favoriser l'accès au logement des jeunes du village", dévoile le maire.

La coexistence des programmes respectifs achoppe donc sur une incompatibilité environnementale. Mais également, semble-t-il, sur une absence de consultation préalable.

Selon nos informations, une réunion s'est tenue sur le site, mardi, entre les différents protagonistes. Parmi

eux, François Alfonsi, président de Qualitair Corse, déplore la tournure des événements.

UN PROJET ABANDONNÉ OU SIMPLEMENT COMPROMIS ?

"Je peux comprendre les arguments avancés de part et d'autre. Xavier Lacombe a le mérite de s'être engagé sur un sujet fondamental et d'être le seul à proposer une solution à ce jour. De son côté, Pierre-François Bellini regrette, certainement à raison, l'absence de concertation. Alors plutôt que de dire que le projet est abandonné, je préférerais que l'on dise qu'il est compromis. L'implantation mériterait d'être renégociée parce que je pense qu'il est dans l'intérêt de tous que ce projet voit le jour rapidement sur le territoire de la Capa."

L'ancien député européen a alerté la préfecture et la collectivité territoriale de Corse sur le sujet. Il souhaite également sensibiliser la population sur la dimension vertueuse du compostage.

"Je le pratique depuis 10 ans chez moi, à Girolata, confie-t-il. Cela valorise le mélange de déchets azotés

Une structure soumise au régime déclaratif

En raison des risques qu'elles sont susceptibles de présenter, les installations de compostage sont soumises à la réglementation spéciale sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Dans ce cadre-là, la plateforme qui devait être créée sur la commune de Peri était soumise au régime déclaratif, c'est-à-dire qu'elle ne nécessitait pas d'enquête publique, notamment, dans la mesure où le tonnage déclaré devait être inférieur à 20 tonnes par jour. L'opérateur doit uniquement déclarer son installation, qui est ensuite implantée et réalisée conformément aux plans joints à la déclaration.

d'une part, et carbonisés d'autre part. Le résultat offre un aspect naturel, sans nuisance olfactive ni pollution visuelle."

Pourtant, le procédé rebute encore. Comme en témoigne l'opposition de Pierre-François Bellini. "Ce qui me pose problème, c'est que le projet n'est pas conforme aux règles en vigueur, précise-t-il. Une plateforme de compostage doit se trouver à plus de 200 mètres de la première habitation, à plus de 35 mètres d'un cours d'eau et doit être desservie

par des routes d'accès praticables. Or, ces conditions ne sont pas réunies sur le site en question."

La validation préalable de la Dreal semble infirmer cette transgression de la part de l'opérateur, qui selon toute vraisemblance, a bien respecté la charte réglementaire. Mais en l'absence de réponse des services de l'État, hier, difficile de savoir qui remporte la bataille d'arguments. Seule certitude, la crise des déchets couve à nouveau.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA

Conférence

Conférence animée par Davia Bourgeois "La vie de Virginia Woolf" ce soir à 19 heures. Réservations indispensables au : 04.95.10.72.03. Spazio culturali Locu Teatrale - 8, rue Hyacinthe Campiglia.

L'Aghja fête ses 30 ans

Pour fêter les 30 ans de l'Aghja, Francis Aïqui et

son équipe vous invitent à un concert apéro-salsa, suivi de surprises. L'entrée est libre, le buffet est offert, seules les boissons seront payantes. Rendez-vous ce soir à 19 heures.

Messe et conférence

Dimanche 7 mai à la paroisse Saint-Pierre et Saint Paul : messe à 10 heures puis de 11 heures à 13 heures, conférence-débat

avec Dominique Jacquemin, prêtre, infirmier, théologien, sur le thème "Spiritualité : restaurer le soin dans sa dimension éthique et pascale". Entrée libre. Informations : 06.82.33.99.31.

En rose et bleu

Des petites filles et petits garçons sont nés à la maternité du centre hospitalier Notre-Dame de la Miséricorde. Bienvenue à Maxe, Eléa, Tassiana Carré ; Bap-

tiste, Paul, Philippe Valli Bourquard ; Lily-Rose, Martine, Valérie, Michelle Duranti ; Paul, Michel Nicolai ; Naïline Hendinger ; Matteu, Filipe Novo Morim ; Gabriel Gomes Dias ; Luna-Maria, Palma Luciani.

Astronomie

Le club ajaccien d'astronomie accueillera le public à son observatoire du Centre Scientifique de Vignola, route des Sanguinaires, le

vendredi 5 mai à partir de 21 h 30. Infos au 04.95.21.22.01 ou au 06.11.58.12.18 ou sur le site du club : www.ajaccioastronomie.com

Cinéma du Maghreb

L'association populaire des tunisiens de Corse et Amis en partenariat avec la Ville d'Ajaccio, l'association Corsica.Doc et Per a Pace vous invitent à la présentation de la première édition du "festival des cinémas du Magh-

reb", mercredi 3 mai à 11 heures à l'Espace Diamant. Cette première édition se déroulera du 9 au 13 mai à l'Espace Diamant. Au programme, 24 films, documentaires, fictions et courts métrages pour 32 séances avec des invités (dont une avant-première). Chaque matin, des séances spéciales en direction de tous les scolaires et les après-midi au sein de toutes les médiathèques de la ville sont également au programme.